



76e session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire

6-10 octobre 2025

Point 3 à l'ordre du jour : Débat général

Intervention de S.E. Mme Anne Goedert

Ambassadrice, Représentante permanente du Luxembourg

Monsieur le Haut-Commissaire,

Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration prononcée au nom du groupe de pays européens et souhaite y ajouter quelques observations à titre national.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Le Luxembourg souhaite d'abord exprimer notre profonde gratitude, pour votre leadership, engagement et compassion tout au long de la dernière décennie.

Mon pays est profondément préoccupé par la crise de financement sans précédent qui touche le HCR, ainsi que l'ensemble du système onusien et humanitaire. Nous saluons le professionnalisme et la détermination de toute l'équipe du HCR, malgré les choix difficiles imposés par la réorganisation interne et la perte de collègues dévoués.

L'obligation morale d'accorder une protection aux réfugiés, inscrite dans la Convention de 1951, n'a rien perdu de son actualité ni de sa pertinence et représente une responsabilité commune.



Nous déplorons l'impact des coupes budgétaires sur les réfugiés et personnes déplacées, particulièrement les plus vulnérables. Nous réitérons notre soutien à l'approche basée sur l'âge, le genre et la diversité, afin de tenir compte des besoins de protection de toutes les personnes concernées.

Monsieur le Président,

Dans un contexte de polycrise, le Luxembourg réaffirme son attachement au multilatéralisme. Nous continuons à assumer notre engagement à consacrer 1% du RNB à l'aide publique au développement, dont 15% sont destinés à l'action humanitaire.

Mon pays restera un partenaire fiable du HCR, offrant une visibilité et une stabilité indispensable pour une planification efficace, avec une augmentation progressive de notre contribution au cours des dernières années. Si notre soutien entre 2022-2025 atteindra plus de 33 millions d'euros, nous envisageons une augmentation de notre contribution annuelle pour 2026 (de 8,7) à 11 millions, ce qui constitue une hausse de 26.5%.

En réponse à l'appel du Haut-commissaire, le Luxembourg se prépare à libérer des fonds additionnels en cette fin d'année, afin qu'elle puisse trouver des solutions stratégiques au déficit budgétaire actuel.

Mon pays soutient pleinement la vision portée par le «Compact humanitaire» présenté par Tom Fletcher et l'ONU80. Nous saluons l'engagement actif du HCR dans les efforts de réforme à l'échelle du système et l'encourageons à poursuivre son alignement. Nous réitérons l'importance d'une coordination multi-agences et multipartenaires renforcée, notamment à travers la mutualisation des services et le renforcement du leadership des coordonnateurs résidents, et en synergie avec les partenaires locaux et nationaux.



Une transformation significative, profonde et durable du système humanitaire est nécessaire. Celle-ci doit reposer sur une plus grande responsabilisation, implication et mobilisation du potentiel des populations affectées, des efforts continus de priorisation, ainsi que sur une approche axée sur l'innovation sur tous les niveaux.

Monsieur le Haut- Commissaire,

Le niveau et la complexité des déplacements forcés est sans précédent. Nous faisons face à de plus en plus de situations de déplacement prolongées, souvent sous-financées, raison pour laquelle mon pays prévoit une allocation flexible et pluriannuelle pour ces mêmes contextes, qui demeurent au cœur de nos priorités humanitaires.

La durabilité des réponses aux déplacements forcés, notamment par le biais d'investissements dans l'autonomie des réfugiés et la mise en œuvre de politiques d'inclusion, est devenu plus urgent que jamais.

Le Luxembourg soutient, depuis sa création, le «Refugee led Innovation fund» qui mise sur le potentiel des communautés locales et encourage leur autonomisation.

Mesdames, Messieurs,

Mon pays demeure convaincu que l'innovation jouera un rôle croissant et déterminant dans la protection des réfugiés. Elle constitue un levier pour renforcer l'efficacité, augmenter la redevabilité, et ainsi faire une réelle différence dans la vie des personnes déplacées. Dans cette optique, nous travaillons étroitement avec le HCR pour créer un cadre propice à la recherche et développement pour de nouvelles initiatives et idées innovantes.



En perspective de la «Global Refugee Forum Progress Review», le Luxembourg réaffirme son engagement en tant que co-fondateur de l'initiative multipartite «Connectivity for refugees» visant à connecter 20 millions de personnes déplacées de force et les communautés qui les accueillent, d'ici **2030**, en garantissant une connectivité disponible, abordable et inclusive.

Par ailleurs, le Luxembourg est fier du partenariat avec le HCR dans le développement du système d'alerte précoce et de réponse efficace, en collaboration avec le «Luxembourg Institute of Science and Technology». Ce projet, qui exploite les technologies numériques, est essentiel pour anticiper et réagir plus promptement aux déplacements forcés afin d'empêcher les crises à devenir encore plus complexe.

Mesdames, Messieurs,

Le Luxembourg continuera à faire preuve de solidarité avec les personnes relevant de la compétence du HCR, ainsi que les communautés hôtes, et au niveau national, en tant que pays d'accueil de longue date.

Je vous remercie de votre attention.

[745 mots]